

Sept médailles dont cinq en or pour les jeunes judokas



Les jeunes judokas ont participé au troisième tour du label 74, dimanche à Valleiry et ont obtenu de bons résultats avec tout d'abord les victoires, chez les benjamines, de Victoire Berger, malgré quelques difficultés à entrer dans la compétition, et d'Émilie Mouchet, dont c'était la première compétition, ainsi que la 2^e place de Zoé Jacquier.

Chez les garçons, Titouan Beal l'a emporté, Loann Durr est monté sur son tout premier podium (3^e) et Abouba-

car Drammeh a gagné tous ses combats pour remporter la médaille d'or de sa catégorie. Quant à Lilian Emberger et Lucas Nevier, ils ont échoué au pied du podium.

L'effectif minimes était réduit lui au strict minimum avec une seule combattante, à savoir Lucie Olivier, qui n'est pas parvenue à sortir de sa poule. Corentin Gosselin n'était pas plus heureux d'ailleurs.

Maxime Gosselin qualifié pour les demi-finales du championnat de France

La satisfaction venait des juniors avec la première place de Maxime Gosselin qui, en s'imposant, s'est qualifié pour les demi-finales du championnat de France, qui se dérouleront au printemps.

Les benjamines Victoire Berger, Émilie Mouchet et Zoé Jacquier ont ramené trois médailles de Valleiry, dont deux en or.

Photo Le D.J.

JUDO

Des podiums et une qualification pour les jeunes représentants thononais

Les benjamins filles et garçons (notre photo) ont participé au troisième tour du label 74 organisé par le comité de judo de Haute-Savoie, à Valleiry. Chez les filles, Zoé Jacquier, habituée des podiums, se place cette fois sur la seconde marche. Victoire Berger, qui a démarré sa compétition difficilement, est montée en puissance pour finalement prendre la première place. Émilie Mouchet, pour sa première compétition, gagne rapidement tous ses combats et se classe aussi première.

Chez les garçons, c'est aussi une bonne compétition, même



si Lilian Emberger et Lucas Nevier échouent au pied du podium. Titouan Béal prend la première place. Loann Durr, ac-

cède enfin à son premier podium départemental en prenant une brillante troisième place. Et pour conclure, Aboubar

Drammeh a eu raison de faire le déplacement puisque vainqueur de tous ses combats, il rentre lui aussi avec une médaille d'or. L'effectif minime fut plus réduit et seule Lucie Olivier participait, sans malheureusement sortir de sa poule de qualification.

Pour les cadets, seul engagé, Corentin Gosselin n'a pas pu lui non plus sortir des qualifications. C'est en junior qu'est venue la satisfaction avec la première place de Maxime Gosselin, qui lui permettra de participer à la demi-finale du championnat de France qui se déroulera au printemps 2014.